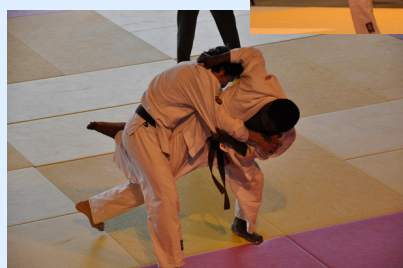


COMMISSION FEDERALE d'ACTIVITE JUDO JU-JITSU

EPREUVES FEDERALES de JUDO

2016 / 2017



FSGT - 14 rue Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX

Standard 01 49 42 23 19 / 01 49 42 23 60

Domaine des activités 01 49 42 23 47

Courriel : emmanuel.leonard@fsgt.org

Sites : www.judofsgt.org www.fsgt.org

CHAMPIONNATS DE FRANCE FSGT INDIVIDUELS

COUPE DE FRANCE FSGT

EQUIPES DE CLUBS, DEPARTEMENTALES ou REGIONALES



**15, 16 et 17 avril 2017
à Sin Le Noble (59)**

Samedi 15 avril 2017

Pesées

JUNIORS Féminines 8h30 à 9h15
Excellence et Honneur

JUNIORS Masculins 10h00 à 10h45
Excellence et Honneur

VETERANS Féminines 11h30 à 12h15
VETERANS Masculins 12h15 à 13h00

Dimanche 16 avril 2017

MINIMES Féminines 8h00 à 8h45

MINIMES Masculins 8h45 à 9h30

Lundi 17 avril 2017

KYUS J/S Féminins 8h30 à 9h00

KYUS J/S Masculins 8h30 à 9h00

EQUIPE MINIMES 9h30 à 10h00

**3, 4 et 5 juin 2017
à Marseille (13)**

Samedi 3 juin 2017

Pesées

SENIORS Féminines 8h30 à 9h15
Excellence et Honneur

SENIORS Masculins 9h15 à 10h00
Excellence et Honneur

CADETS KYUS Féminines 12h00 à 12h30
CADETS KYUS Masculins 13h00 à 13h30

Dimanche 4 juin 2017

**EQUIPES DE CLUBS SENIORS
Masculines et Féminines**
Excellence et Honneur 8h30 à 9h15

**EQUIPES DEPARTEMENTALES
OU REGIONALES
POUSSINES/POUSSINS** 11h00 à 12h00

**BENJAMINES - BENJAMINS
EN INDIVIDUEL** 11H00 à 12h00

Lundi 5 juin 2017

CADETS EN INDIVIDUEL

CADETTES 8h00 à 8h45
CADETS 8h45 à 9h30

QUOTAS DES REGIONS

Championnats de France FSGT individuels

Droit d'engagement 10 € par combattant : minimes, cadets et seniors

Droit d'engagement 5 € par combattant : benjamins

Nombre maximum d'engagés par catégorie de poids :

Les Podiums des sélections : 1, 2, 3 ou 4

De 10 à 14 + 1

De 15 à 19 +1

De 20 à +1

Coupe de France FSGT

Par équipes de clubs masculins, féminines.

Par équipes mixtes départementales minimes et poussins

Droit d'engagement 45 € par équipe

Nombre maximum d'équipes de clubs engagées par région : 4



HORS QUOTAS

IL N'Y A PAS DE
SELECTION HORS QUOTA

Les champions de France FSGT individuels sortants peuvent être dispensés des épreuves éliminatoires (département et Région) à condition qu'ils soient restés dans la même catégorie de poids et d'âge.

Relation grades – championnats :

Cadets – Juniors – Seniors – Vétérans
en individuel

QUOTAS DES EQUIPES

EQUIPES DE CLUBS

Possibilité pour les petits clubs de se regrouper en une « Entente » pour former une équipe.

Equipe masculine 3 combattants du même club + 1 extérieur

Equipe féminine 2 combattantes du même club + 1 extérieur

- **Seniors masculins** (ou juniors surclassés) : - 66 kg - 73 kg - 81 kg + 81 kg

(Le dernier combattant doit peser obligatoirement + 81 kg)

Temps de combat : 4 minutes.

- **Seniors féminins** (ou juniors surclassés) : - 57 kg - 63 kg + 63 kg

(La dernière combattante doit peser obligatoirement + 63 kg)

Temps de combat : 4 minutes.

EQUIPES DEPARTEMENTALES OU REGIONALES MINIMES

5 garçons (-46, -50, -55, -60, -66)

4 filles (-48, -52, -57, -63).

Droit d'engagement 45€ par équipe

Cadets F+M orange à marron

Cadettes -52, -57, -63 et +63

Cadets -55, -60, -66, -73 et +73

Juniors/Seniors F+M orange à marron

Fém. -57, -63, +63

Masc. -66, -73, -81, -90, +90

EQUIPES DEPARTEMENTALES OU REGIONALES POUSSINS / POUSSINES

Droit d'engagement 45 € par équipe.

1 ou 2 équipes en fonction de la validation faite par la CFA et suite aux demandes d'engagement faites par les départements.

Possibilité d'engagements supplémentaires sur demande

Les équipes sont composées d'un(e) combattant(e) dans chaque catégorie de poids de la catégorie d'âge concernée.

REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT VETERANS



Catégories MASCULINS

1ère catégorie : M1 de 30 ans révolus à 34 ans 87/83
2ème catégorie : M2 de 35 ans révolus à 39 ans 82/78
3ème catégorie : M3 de 40 ans révolus à 44 ans 77/73
4ème catégorie : M4 de 45 ans révolus à 49 ans 72/68
5ème catégorie : M5 de 50 ans révolus à 55 ans 67/63
6ème catégorie : M6 de 55 ans révolus à 59 ans 62/58

Catégories FEMININES

1ère catégorie féminine : 30 à 39 ans 87/78
2ème catégorie : + de 40 ans 1977 et avant

**Les dossards
ne sont pas acceptés**

Catégories de poids

Pour les masculins : -60 -66, -73, -81, -90, 100 et + 100 kg
Pour les féminines : -48, -52, -57, -63, -70 et + 70kg

Minimum ceinture verte

Au terme de la pesée et en fonction du nombre de combattants dans les catégories, l'organisation se réserve la possibilité de procéder à des regroupements morphologiques et d'âges.

Réglementation sportive

Les judokas devront présenter la licence FSGT 2016/2017, « le livret du judoka » FSGT et un certificat d'aptitude au judo en compétition.

Se conférer au règlement FSGT en vigueur pour l'arbitrage : <http://www.judofsgt.org/l-arbitrage/>
Compétition en poules et ensuite en tableau avec élimination directe. En cas d'une poule de 2 combattants : deux combats gagnants.

Temps de combats et Temps de repos

Le temps de combats sera fixé à 3 mn pour les hommes et les femmes.

Le temps de repos entre chaque combat sera égal à 10 minutes.

Décision obligatoire en poules et application du « golden score » indéfini en tableau en cas d'égalité.

Pesée et Tirage au sort

La pesée s'effectue le jour de la compétition (aucune tolérance de poids), le tirage au sort est public et s'effectue à l'issue de la pesée.

Surface de combats

La compétition se déroulera sur 4 surfaces de tatamis conformément au cahier des charges fédéral.

Procédure de sélection

La qualification pour cette épreuve passe par une **qualification en Région avec un quota** de 4 pour chaque catégorie de poids et d'âge (voir détails ci-dessus).

Les judokas n'étant pas licenciés dans un club FSGT sont priés de se rapprocher de la commission fédérale pour trouver une solution. Contact via le site du judo FSGT : <http://www.judofsgt.org/contact/>

Un seul millésime de licence, celui de l'année en cours, pour la participation aux championnats de France.

Au terme de la pesée et en fonction du nombre de combattants dans les catégories, l'organisation se réserve la possibilité de procéder à des regroupements morphologiques et d'âges.

Les engagements au championnat de France FSGT se font uniquement par l'intermédiaire des commissions régionales un mois avant la compétition.

Aucune inscription sur place ne sera prise en compte le jour du championnat de France FSGT.

L'organisation se réserve le droit de procéder à d'éventuels changements nécessaires aux fins de s'adapter et d'optimiser la tenue du Championnat dans le respect des règles du sport et des règles de sécurité.

Droits d'inscription

Un droit de participation de 10€ sera demandé après la qualification en région auprès de la commission régionale,

AGE – GRADES MINIMUMS – TEMPS DE COMBAT - POIDS

COMPETITIONS MASCULINES										
MINI POUSSINS	POUSSINS	BENJAMINS	MINIMES	CADETS	JUNIORS	SENIORS				
Nés en 2009-2010	Nés en 2007-2008	Nés en 2005-2006	Nés en 2003-2004	Nés en 2000-2001- 2002	Nés en 1997-1998- 1999	Nés en 1996 et avant				
	Blanc / jaune	Jaune / Orange	Orange	Verte	Verte	Verte				
1 mn	1 mn	2 mn	3 mn	3 mn	4 mn	4 mn				
Groupes morphologiques	- 24 - 44	- 30 - 50	- 34 - 55	- 46 - 73	- 55 - 90	- 60 - 100				
	- 28 - 48	- 34 - 55	- 38 - 60	- 50 - 81	- 60 - 100	- 66 + 100				
	- 32 + 48	- 38 - 60	- 42 - 66	- 55 - 90	- 66 + 100	- 73				
	- 36	- 42 + 60	- 46 - 73	- 60 + 90	- 73	- 81				
	- 40	- 46	- 50 + 73	- 66	- 81	- 90				

COMPETITIONS FEMINIENS										
MINI POUSSINES	POUSSINES	BENJAMINES	MINIMES	CADETTES	JUNIORS	SENIORS				
Nées en 2009-2010	Nées en 2007-2008	Nées en 2005-2006	Nées en 2003-2004	Nées en 2000-2001- 2002	Nées en 1997-1998- 1999	Nées en 1996 et avant				
	Blanc / jaune	Jaune / Orange	Orange	Verte	Verte	Verte				
1 mn	1 mn	2 mn	3 mn	3 mn	4 mn	4 mn				
Groupes morphologiques	- 24 - 44	- 32 - 52	- 40 - 63	- 44 - 70	- 48 - 78	- 48 - 78				
	- 28 - 48	- 36 - 57	- 44 - 70	- 48 + 70	- 52 + 78	- 52 + 78				
	- 32 + 48	- 40 + 57	- 48 + 70	- 52	- 57	- 57				
	- 36	- 44	- 52	- 57	- 63	- 63				
	- 40	- 48	- 57	- 63	- 70	- 70				

Pour les poussins et les benjamins, les catégories de poids indiquées sont celles pour les équipes départementales ou régionales pour la Coupe de France FSGT. Pour les activités départementales, régionales ou nationales des catégories poussins et benjamins, il est conseillé de constituer des groupes morphologiques.

Attention, le surclassement des cadets 3 (nés en 2000) dans la catégorie Junior est autorisé.

Impératif : présentation d'un certificat médical de surclassement de moins de 3 mois.

Les engagements sont envoyés par les responsables de région par mail à :

emmanuel.leonard@fsgt.org

et par courrier accompagnés du règlement financier impérativement 1 mois avant l'épreuve fédérale concernée à :